

16^{ème} Open Trophy

25 & 26 juillet 2026

Nr Evenement National FMB/602

Règlement Particulier

Art. 1 - Définition

La 16^{ème} édition de l'Open Trophy sera organisée sur le circuit de Chimay les 25 & 26 juillet 2026. C'est un évènement Europe Open.

Cette épreuve compte pour le BeNeLux Trophy, le Championnat de Belgique de Course sur route, l'International Road Racing Championship (IRRC) et le Northern Sidecar Cup. Elle est régie par le code sportif national de la FMB, le présent règlement particulier et leurs annexes respectives.

Par son inscription, le coureur ou participant se soumet à toutes ces réglementations.

Art. 2 - Circuit

Le circuit de type « routier » est d'une longueur de 4,420 km. Les épreuves se font dans le sens horlogique. Toutes manœuvres exécutées dans le sens inverse de la course, sera immédiatement punie de l'exclusion du coureur et de la machine.

Art. 3 - Coureurs : conditions d'engagement et nombre maximum

Les courses sont accessibles aux détenteurs d'une licence nationale, européenne ou internationale de Course sur route valide en fonction de leur catégorie. **Les possesseurs d'une licence étrangère doivent avoir une autorisation de sortie de leur Fédération nationale !!! Pas de autorisation de sortie = pas de participation !!!**

Les motos doivent répondre aux prescriptions techniques présentes dans le règlement course sur route 2026 de la FMB en ce qui concerne les catégories officiellement reprises au championnat de Belgique et BeNeLux Trophy.

Le nombre maximum de motos en piste est de :

- 38 motos en course – 45 motos en essais
- 22 side-cars en courses – 26 side-cars en essais

Les équipements des coureurs doivent répondre aux spécifications présentes dans les règlements Course sur route 2026 de la FMB.

Circuit
de Chimay

Art. 4 - Numéros de course

Pour les coureurs étrangers, les numéros de course seront décidés par les organisateurs et seront communiqués une semaine avant l'évènement.

Les coureurs licenciés FMB participent à la manifestation dans toutes les épreuves de sprint avec le numéro de départ repris sur leur licence 2026 pour la classe sprint correspondante.

Art. 5 – Catégories admises

Catégories	Remarques	Licences
Belgian Supersport	Compte pour le CB & BeNeLux Trophy	Licence annuelle obligatoire !
Belgian Sportbike	Compte pour le CB & BeNeLux Trophy	
Side-cars 1000	Inscription et paiement via https://northernsidecarcup.com	
Side-cars 600	Inscription et paiement via https://northernsidecarcup.com	
Belgian SuperTwin & StockTwin 650	Inscription et paiement via www.belgiantwintrophy.be	
IRRC SPB & SBK	Inscription et paiement via www.irrc.eu	
Belgian Superbike Youngtimer		
Belgian Supersport Youngtimer		
Belgian Supersport Youngtimer 2000		
ESR Class	Informations sur https://esroadracing.com	

Les machines doivent impérativement répondre aux règlements sportifs et techniques de la FMB consultables sur www.fmb-bmb.be et www.circuit.be/Open-Trophy

Art. 6 - Engagements

Le droit d'engagement donne droit à des bracelets d'accès (coureurs et accompagnants) et est fixé à :

Prix	Catégorie	Nombre bracelets d'accès
245 €	Courses solos reprises au championnat de Belgique & BeNeLux Trophy	<u>3 bracelets d'accès</u> : 1 coureur + 2 accompagnants
/	ESR Class	<u>3 bracelets d'accès</u> : 1 coureur + 2 accompagnants
/	Equipage Side-car	<u>6 bracelets d'accès</u> : 2 coureurs + 4 accompagnants
/	Belgian SuperTwin & StockTwin 650	<u>3 bracelets d'accès</u> : 1 coureur + 2 accompagnants
/	IRRC	<u>4 bracelets d'accès</u> : 1 coureur + 3 accompagnants

2. Le pilote devra ensuite se rendre au **Welcome Pilote**, situé au rez-de-chaussée du nouveau bâtiment, pour contrôler sa licence et recevoir tous les documents importants (carte du contrôle technique, car-pass donnant l'accès aux paddocks, bracelets pilote et mécano,...)
3. Une fois en possession de tous ses documents, le pilote pourra se rendre à l'entrée des paddocks où un steward lui indiquera son emplacement de +/- 50m2.

Les bracelets pour les accompagnants seront également donnés sur place (aucun ticket ne sera envoyé au pilote). Le pilote est chargé de les distribuer à ses accompagnants avant d'entrer sur le site. Si un accompagnant n'a pas reçu son bracelet par le pilote et décide de payer à l'entrée, ce ne sera **PAS remboursable** par après !

Les accompagnants ayant acheté une prévente peuvent, eux, se présenter directement à l'entrée où leur E-ticket sera échangé contre un bracelet.

(Attention, les e-tickets contiennent des codes-barres uniques. Une fois scannés, ils ne sont plus valables. **La reproduction de ceux-ci est donc inutile).**

Si l'inscription n'est pas réglée avant la date limite (le 14 juillet 2026), les formalités, paiements et autorisation d'accès devront se faire au « welcome pilots » comme indiqué ci-avant !

Toute installation de négoce ou catering privé devra faire l'objet d'une demande, par écrit, à l'organisateur minimum trois semaines avant l'épreuve.

Toute circulation par des enfants sur mini motos est **rigoureusement interdite** dans les paddocks.

Les pilotes sont responsables des actions de leurs mécaniciens, du personnel de l'équipe et de leurs invités.

Art.7B – Utilisation du réseau électrique de l'organisateur

Le réseau électrique de l'organisateur ne peut suppléer qu'aux nécessités de base de l'organisation et à un supplément de confort mesuré (limité à 6A) aux participants résidant occasionnellement dans les paddocks.

Il est donc interdit sur ce réseau de :

- **Mettre des pneus en chauffe**
- **Mettre en charge des batteries de tout véhicule à propulsion électrique ou hybride**

Art. 8 – « Welcome Pilots » : vérifications administratives

Le «Welcome Pilots» est situé au rez-de-chaussée du nouveau bâtiment dans les paddocks.

Il sera accessible comme suit :

- **Judi 23 juillet 2026** : de 9h00 à 22h00
- **Vendredi 24 juillet 2026** : de 8h30 à 22h00

Samedi matin : Permanence



Après la vérification administrative, les organisateurs remettront :

- Le document pour le contrôle technique
- Les bracelets «Pilote» et «pitlane access»
- La confirmation du numéro de course

Chaque pilote recevra également un programme du week-end, un sac poubelle ainsi que deux stickers car-pass.

Le pilote a accès aux douches gratuitement.

Les bracelets «Pilote» et «Pitlane Access» donnent uniquement accès à la pitlane et au parc fermé. Il n'est valable **que** s'il est accompagné du bracelet week-end !

Sans bracelet spécifique, tout participant se verra interdire l'entrée du parc fermé.

Art. 9 - Contrôle technique

Le contrôle technique est obligatoire pour la moto et l'équipement du coureur. Il se trouve dans le petit chapiteau à côté du «parc fermé».

Toutes les motos devront être présentées au contrôle technique une heure avant l'heure prévue pour les premiers essais de leur catégorie respective.

Un contrôle SYSTEMATIQUE des émissions sonores de toutes les machines est prévu.
(cfr règlement technique courses sur route FMB 2026)

Il sera accessible comme suit :

- **Vendredi 24 juillet 2026** : de 16h00 à 21h00
- **Samedi 25 juillet 2026** : à partir de 8h00
- **Dimanche 26 juillet 2026** : à partir de 8h00

Art. 10 - Briefing

Le briefing pilotes est **obligatoire** et se fera **le vendredi 24 juillet à 20h.**

Art. 11 - Déroulement de l'épreuve

Le déroulement des courses de championnat de Belgique est régi par le code sportif FMB-BMB.

ATTENTION : Lors de la première séance d'essai, une voiture officielle roulera durant 2 tours devant les coureurs qui devront rouler en file indienne derrière cette voiture officielle! Il est strictement interdit de dépasser.

Tout comportement dangereux ou visant à ne pas respecter cette procédure entraînera une sanction pouvant aller jusqu'à l'exclusion définitive de l'épreuve du contrevenant sans

remboursement.

A la fin de chaque manche ou essai, les coureurs rentrent aux paddocks via la pitlane en achevant leur tour et à allure normale sans marquer d'arrêt sur la piste.

Art. 12 – Notions environnementales

Chaque coureur doit être en possession d'un «**tapis environnemental**» conforme à la législation en vigueur, à placer de manière permanente sous la machine.

Ce tapis environnemental sera disponible, le cas échéant, au «Welcome Pilots» au prix de 25€.

Chaque coureur recevra un sac poubelle destiné aux déchets ménagers, qui sera fermé et déposé dans les containers prévus à cet effet.

Chaque participant est responsable et est prié de reprendre ses huiles usagées, ses pneus usagés et tout autre déchet d'hydrocarbure afin de les faire éliminer par ses propres soins. (Il n'y a pas de container à huile de vidange sur le site)

Tout manquement à ces consignes donnera lieu à des sanctions, voire à l'exclusion de l'épreuve.

Art. 13 - Vitesse au meeting

La vitesse maximum dans la PITLANE est de 60 km/h. Dans le paddock, elle est de 20 km/h. Il est interdit aux enfants de moins de 16 ans de conduire un véhicule motorisé sur le site de l'organisation. Le port d'un casque est obligatoire.

Art 14 - Modifications du règlement

L'organisateur, en accord avec Le Directeur de Course, se réserve le droit d'apporter au présent règlement toutes les modifications qu'il juge utiles pour le bon déroulement de la course. Les coureurs en seront prévenus par un affichage de la direction de course. Les modifications seront disponibles aux bureaux de la direction de course.

Art. 15 - Réclamations

Chaque plainte devra être remise par écrit au directeur de course conformément aux directives stipulées par le règlement de "Courses sur route" FMB de la saison 2026.

Art. 16 - Prix

Le barème prix n'est pas prévu.

Art. 17 - Adresses

Circuit de Chimay A.S.B.L. : Rue de Poteaupré, 5 B-6464 Bourlers

Jours ouvrables :

Tél : + 32 60 210 429 - Email : info@circuit.be



Infos techniques et sportives **après 18h** : Alain Doncq :

+32 (0) 060/21.41.76 ou +32 (0) 495/522.295

Website : www.circuit.be

Art. 19 - Officiels

Directeur de course : Kurt Vanborm

Commissaire d'organisation : Alain Doncq

Responsable «Welcome Pilots» : André Guiot

Responsable de chronométrage : RIS

Responsable contrôle technique : Eric Ledent

Règlement Particulier accordé le 05/04/2026,

par Directeur de Course Kurt VANBORM

